

RAPPORT

sur les travaux de la commission en 2005

Monsieur le ministre

La Commission royale de Toponymie et de Dialectologie accomplit sa mission scientifique sous le haut patronage de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique et de la Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten. La Commission a comme objectif scientifique l'étude de l'onomastique (toponymie et anthroponymie) et de la dialectologie, particulièrement en Belgique, tant dans le domaine roman que germanique, et la publication de travaux (Bulletins, Mémoires) relatifs à ces disciplines. Elle assume en outre, une mission consultative; les pouvoirs publics peuvent toujours faire appel à ses avis scientifiques.

Réunions et Communications

Les réunions statutaires ont eu lieu les 31 janvier, 30 mai et 24 octobre 2005 dans les locaux du Palais des Académies à Bruxelles. Il y a eu sept réunions de section, une séance plénière le 31 janvier et une réunion du bureau le 24 octobre.

Communication faite à la séance plénière :

KATHLEEN VAN DOREN : Les bases de données toponymiques de l'IGN

Communications faites à la section wallonne :

JEAN LECHANTEUR : *In Memoriam Albert Baguette* (Bull. 2005, 43-50).

JEAN-MARIE PIERRET : *Quelques notes sur les hydronymes du bassin de la Dyle dans le Brabant wallon.*

L'exposé a été réalisé expressément à la demande du groupe 'Contrat de rivière Dyle et affluents' et sera publié prochainement dans un volume collectif. Ne sont concernés que de petits ruisseaux, le plus important étant la Dyle elle-même'.

Dans cet exposé généraliste et destiné à un public extérieur à notre discipline, Jean-Marie Pierret évoque successivement les hydronymes anciens, les éléments germaniques, l'instabilité des hydronymes, quelques cas particuliers comme celui du *Pisselet* devenu le *Dion* et celui du *Train*; il termine par un chapitre sur la forme écrite des noms de ruisseau.

MARIE-GUY BOUTIER : *Le nom de Spa, témoin d'un thermalisme antique*

L'origine du nom de Spa intéresse le monde savant depuis que les eaux de la cité thermale sont devenues célèbres (milieu du 16^e s.). Le « dossier » du nom a fait l'objet d'un gros article de Jules Vannérus (1945); réfutant les explications proposées jusqu'alors, celui-ci avance la sienne : *Spa* serait un toponyme de défrichement (SPATIUM). Cette étymologie n'a pas convaincu les dialectologues wallons,

qui ont montré la difficulté phonétique que rencontre l'équation *Spa* < SPATIUM.

D'autre part, le résumé d'une communication de Louis Remacle à la Commission de toponymie et dialectologie (mai 1951) nous fait connaître le point de vue de ce savant : *Spa* représenterait *sparsa (fontana)*. Quoiqu'elle n'ait jamais été développée, cette explication est entérinée par le *Dictionnaire des noms de commune de Wallonie* de Jules Herbillon.

La localisation, à Spa ou à Tongres, d'une source décrite par Pline (*Histoire naturelle* 31, 12) est elle aussi le lieu d'un vif débat, lié à la découverte de sources réputées minérales aux abords de l'ancienne Aduatuca. À deux reprises (fin 16^e s. et fin 17^e s.), des médecins tenteront de montrer que la fontaine de Tongres s'accorde en tout point avec la description plinienne. La satire anonyme *Les êwes di Tongues* (1700), attribuée à Lambert de Ryckman, conserve le souvenir de la réaction liégeoise face à cette appropriation.

Il nous semble que les deux questions, à savoir : d'où vient le nom de Spa et Spa est-elle ou non la source de la cité de Tongres mentionnée par Pline gagnent à ne pas être traitées séparément. Nous proposerons donc une démarche en trois temps. Après un état de la question (§1), nous réexaminerons l'étymologie proposée par Remacle (§2), laquelle rencontre un obstacle phonétique qui semble n'avoir pas été aperçu par ceux qui ont avalisé ce qui n'est jusqu'ici qu'une hypothèse non développée; nous serons alors armée pour relire le texte de Pline (§3), afin d'envisager l'éventuelle concordance entre ce que nous apprend le nom de Spa et ce que dit Pline à propos de la source fameuse de la cité des Tongres.

1. Etat de la question

- a. L'origine du nom de Spa
 - b. La localisation de la source décrite par Pline
 - c. Bilan
2. L'origine du nom de Spa
- a. Dossier
 - b. Hypothèse
 - c. Démonstration :
 - première étape : la triade *aquis, calidas et sparsis*
 - deuxième étape : les destins communs de *spa[s']* et de *poûhon* [en cours]
3. La localisation de la source décrite par Pline [en cours].

JEAN LOICQ : *Problèmes d'hydronymie wallonne. En marge d'un lexique en préparation*

Jean Loicq expose d'abord les circonstances dans lesquelles il a été conduit à entreprendre la préparation d'un dictionnaire hydronymique de la Région Wallonne. Les données hydronymiques du dictionnaire d'Alb. Carnoy ont à présent plus d'un demi-siècle et, de l'aveu même de l'auteur, elles ont besoin d'une sérieuse refonte à la suite, notamment, des travaux de H. Krahe sur l'hydronymie de l'Europe : l'auteur s'y était d'ailleurs employé durant ses dernières années. Depuis lors, toutefois, des dictionnaires consacrés à la France, les uns mis en train par A. Dauzat, un autre, récemment, par l'abbé E. Nègre, ont permis d'étendre les comparaisons à l'ensemble du domaine gallo-roman et, par là, d'éprouver la validité de nombreuses étymologies. Le *Woordenboek* du regretté M. Gysseling apportait, pour la totalité de l'antique *Belgica*, une moisson de formes anciennes soigneusement établies par un linguiste accompli doublé d'un paléographe et d'un diplomate; par la suite, le même savant complétait la partie hydronymique de son recueil par une masse d'étymologies person-

nelles qu'il reste à exploiter et à critiquer dans le détail. Ces raisons rendaient à la fois possible et souhaitable une entreprise nouvelle.

Celle-ci avait été initialement conçue comme partie intégrante d'un répertoire de toponymie celtique de Wallonie dont le projet est dû à notre collègue J.-H. Michel, et qui est à présent en cours d'examen par la Commission. Elle ne faisait d'ailleurs à son tour qu'étendre à l'ensemble du domaine wallon un glossaire étymologique des cours d'eau de la province de Luxembourg, destiné à un ouvrage que devait publier le Musée des Celtes de Libramont, et qui ne sera sans doute pas réalisé sous cette forme.

Il est toutefois apparu au cours de l'enquête que la plupart des hydronymes pré-romans de Wallonie ne se laissent que rarement ramener à des radicaux celtiques identifiés comme tels par la comparaison avec ce que nous connaissons du «gaulois» et avec le celtique insulaire.

Ceci entraîne une double conséquence :

- 1° il est souvent malaisé de distinguer ces radicaux de ceux d'origine germanique;
- 2° si donc on retient les éléments qui prêtent au doute (tels *Scaldis* ou le groupe de *Hoyoux*, *Houille*, *Hileau*), il ne reste qu'un petit nombre d'hydronymes postérieurs aux Invasions, soit germaniques à coup sûr (tels ceux en *-becq*, *-baix* du Hainaut septentrional et du Brabant wallon, et quelques noms de la région germanophone comme *Helle*), soit gallo-romans, (*Chawresse*, *Molignée*, *Parfondruth*), soit encore de création artificielle (*Legia*, *Vire*); la plupart de ces noms sont, en outre, aisément explicables et, par suite, ils n'ont guère de chance d'intéresser à eux seuls un toponymiste dans l'avenir. D'ailleurs, il n'est pas légitime d'écarter les noms qui, sous un vêtement germanique, recèlent un radical plus

ancien : tel est précisément le cas du groupe *Hoyoux*, témoin probable de ce noyau de population germanique installé dans le Condroz, et dont les nécropoles franques du Namurois, entre autres, attestent l'importance ; mais l'élément *Chog-* qu'on y décèle ne s'explique pas par le germanique historique, et il reste alors à savoir s'il s'agit d'un élément de substrat indigène ou importé : seule une comparaison géographiquement étendue serait à même d'éclairer la question. D'autres noms sont de structure si archaïque, tout en relevant de la comparaison indo-européenne (*Amante, Our, Vesdre*, etc.), que la distinction entre celtique et germanique, à leur sujet, se dilue dans la notion de « paléo-européen » mise en évidence par Krahe : concept dont la signification reste très discutée, mais qui repose sur un ensemble de faits d'une impressionnante cohérence ; il importait d'intégrer le patrimoine onomastique de la Gaule du Nord, peu présent dans les travaux allemands, à ce complexe qui s'étend des îles Britanniques aux pays Baltes.

Pour toutes ces raisons, il a paru opportun de ne pas préjuger d'emblée de l'appartenance celtique (et donc aussi pré-celtique) de tel ou tel nom, mais de retenir tous ceux dont l'explication n'est pas immédiatement évidente (comme la plupart des composés en *Rieu* ou *Ry* suivis d'un nom de localité), quels qu'en soient l'âge ou l'origine. Mais ce parti implique une investigation d'autant plus exigeante que les noms les plus récents sont souvent aussi, on le sait, ceux de cours d'eau de faible importance qui ne figurent pas sur les cartes usuelles, dont on ne possède pas de formes tant soit peu anciennes, ou même dont la tradition s'est perdue — comme on a pu le constater lors d'enquêtes de terrain — et qui, dès lors, soulèvent de délicates questions d'identification, de changements de noms, etc. Les

petits cours d'eau ne sont d'ailleurs pas seuls à poser des problèmes de géographie historique : on sait par les travaux d'Aug. Vincent combien est compliquée à cet égard la situation des bassins de la Senne, de la Gette, etc. ; la Moline, le Viroin posent des problèmes du même ordre.

D'un autre côté, le travail de J.-H. Michel et celui de J. Loicq apparaissent comme complémentaires. Sans doute le premier a-t-il relevé, localité par localité, nombre de lieux-dits qui font référence à un cours d'eau, souvent sous forme dialectale (type *è fond d'imbrèye* « au val de de Lambrée » à Izier, *è ban du rwène*, c'est-à-dire du Roannay, à La Gleize; etc.) : témoins de l'importance qu'ont eue les cours d'eau, même très modestes, pour l'établissement de l'habitat rural, et qui en même temps rendent compte des fréquentes interférences entre hydronymes et noms de lieux habités — avec la difficulté de déterminer dans chaque cas lequel est primaire, sans risquer le cercle vicieux (ex. *Acoz, Leignon*). Si donc le *Répertoire* de notre collègue apporte une masse précieuse, et pratiquement inédite, de locutions d'origine hydronymique, il laisse la place à un lexique organisé au point de vue des noms de cours d'eau eux-mêmes, classés par bassins fluviaux (ce qui fera apparaître la récurrence régionale de certains types onomastiques), et traités selon l'approche étymologique et comparative que requièrent nombre d'entre eux.

La dernière partie de cette séance consacrée à l'hydronymie wallonne a consisté en un échange de vues sur quelques questions litigieuses : 1° la relation entre les formes romanes divergentes des noms se rapportant à la Gette (**Jace, Jauche, Jaussette*); 2° la variation du vocalisme radical observée dans les noms du groupe « Senne » (*Sen-/Son-, Sun-*); 3° la syllabation du groupe *Brogne* (auj. Saint-Gérard), *Brougnou* (source du Burnot), *Burnot*, ces trois

noms étant comme on voit liés par la géographie; 4° la relation possible entre *Gette* (dont le radical *gat-* est sans étymologie), et le *Getz (-bach)* de la région eupenoise; 5° le problème posé par les nombreux *Waremmes*, nom où l'on a vu une ancienne dénomination du Geer, en ne considérant que la ville de Hesbaye avec *Corswarem*, — et qui en outre présente chaque fois le développement anomal *-inna > -emme, -ème*, etc.

A la section flamande, cinq communications ont été faites.

Le Bureau

Le *Bureau de la Commission* était composé de la façon suivante pour la période 2004-2005 : Johan TAELEMAN, président; Mme Marie-Guy BOUTIER, vice-présidente et présidente de la section wallonne; Madame Magda DEVOS, présidente de la section flamande; Jean GERMAIN, secrétaire de la section wallonne; José CAJOT, secrétaire de la section flamande; Frans DEBRABANDERE, secrétaire général.

Publications

Le *Bulletin LXXVII* (2005) compte 336 pages. Il a été envoyé aux institutions et revues avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Les ouvrages parvenus à la Commission, à titre d'achat ou d'échange, sont déposés dans notre bibliothèque, incorporée dans la bibliothèque de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Cent exemplaires sont mis à la disposition des centres scientifiques des universités de Belgique, pour être mis à la disposition des étudiants et chercheurs.

La section wallonne a publié le Mémoire 24, à savoir *Toponymie de Spontin et de Durnal (commune d'Yvoir)* par Jean GERMAIN et Louis GENETTE (244 pp.).

La section flamande a publié son mémoire 25, à savoir *Toponymie van Budingen* par Paul KEMPENEERS (X + 252 pp.).

Mission consultative

En matière de changement ou d'attribution de noms de rues, la Section wallonne de la Commission a été consultée en 2005 par les 81 communes wallonnes et bruxelloises, dont les noms suivent :

Aiseau-Prezles, Amay, Aubange, Auderghem, Awans, Aywaille, Bastogne, Bertrix, Binche, Braine-l'Alleud, Braine-le-Comte, Brugelette, Bruxelles, Charleroi, Chaudfontaine, Chaumont-Gistoux, Chimay, Ciney, Colfontaine, Comines-Warneton, Courcelles, Couvin, Crisnée, Écaussinnes, Enghien, Estaimpuis, Estinnes, Fernelmont, Fosses-la-Ville, Frasnes-lez-Anvaing, Habay, Herstal, Herve, Houffalize, Houyet, Ittre, Ixelles, Juprelle, La Roche-en-Ardenne, Libramont, Liège, Marche-en-Famenne, Martelange, Messancy, Mons, Mont-Saint-Guibert, Namur, Nandrin, Nismes, Nivelles, Olne, Paliseul, Perwez, Philippeville, Plombières, Pont-à-Celles, Profondeville, Rebecq, Rochefort, Saint-Hubert, Saint-Nicolas, Sambreville, Soignies, Soumagne, Stavelot, Tellin, Thuin, Tintigny, Tournai, Trooz, Tubize, Vielsalm, Villers-la-Ville, Virton, Visé, Walcourt, Wasseiges, Watermael-Boitsfort, Wavre, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre.

La Commission a poursuivi la révision linguistique des noms géographiques des cartes publiées par l'Institut géographique national (IGN). Pour la Section wallonne, l'examen a été réalisé en 2005 par Jean GERMAIN, Jean-Marie

PIERRET et Léo WINTGENS pour les 28 planchettes suivantes : 56/2, 56/3, 56/5, 56/6, 56/7; 58/4, 58/7, 58/8; 59/7, 59/8; 60/1, 60/2, 60/3, 60/4, 60/5, 60/6; 61/2; 63/8; 64/3, 64/7; 68/6; 71/1, 71/2, 71/3, 71/4, 71/5, 71/6; 72/1.

Pour la section flamande et les formes néerlandaises, l'examen a été réalisé par Willy VAN LANGENDONCK.

Divers autres courriers ont été également adressés aux directions générales des pouvoirs locaux du Ministère de la Région wallonne, à l'Institut géographique national ainsi qu'à des particuliers de Belgique et de l'étranger.

Contacts internationaux

Au 22e Congrès International des Sciences Onomastiques à Pise (29 août – 3 septembre 2005), la Commission a été représentée par Frans DEBRABANDERE, Jean GERMAIN et Willy VAN LANGENDONCK.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bruges, le 31 décembre 2005.

Le secrétaire général

F. DEBRABANDERE

Le président

JOHAN TAELEDMAN